

L'enjeu de l'aménagement du territoire dombiste dépasse la question de la maîtrise de l'urbanisation.

Les Scot sont soumis par la loi à une gestion économe des sols et à la préservation d'un équilibre entre zone rurale et zone urbaine. Avec un indice d'artificialisation de 6 %. La Dombes est le Scot métropolitain le plus «vert». Une gestion raisonnable des ressources naturelles et paysagères est à assurer sur le long terme.

Le foncier est une ressource particulièrement rare sur la Dombes

La Dombes est protégée par de nombreux inventaires écologiques et périmètres de gestion de niveau européen. Ici, comme ailleurs, le foncier est une ressource peu renouvelable et son artificialisation un acte quasi-irréversible. Se jouent sur le Scot de la Dombes, comme sur tous les territoires de l'inter-scot, une concurrence entre destination des sols : urbanisation, production agricole, préservation d'espaces naturels et récréatifs... Les indicateurs environnementaux d'état et de suivi des Scot doivent permettre de faire un point régulier de l'évolution des grands postes d'occupation des sols.

Les moyens spécifiques accordés à la gestion des espaces naturels

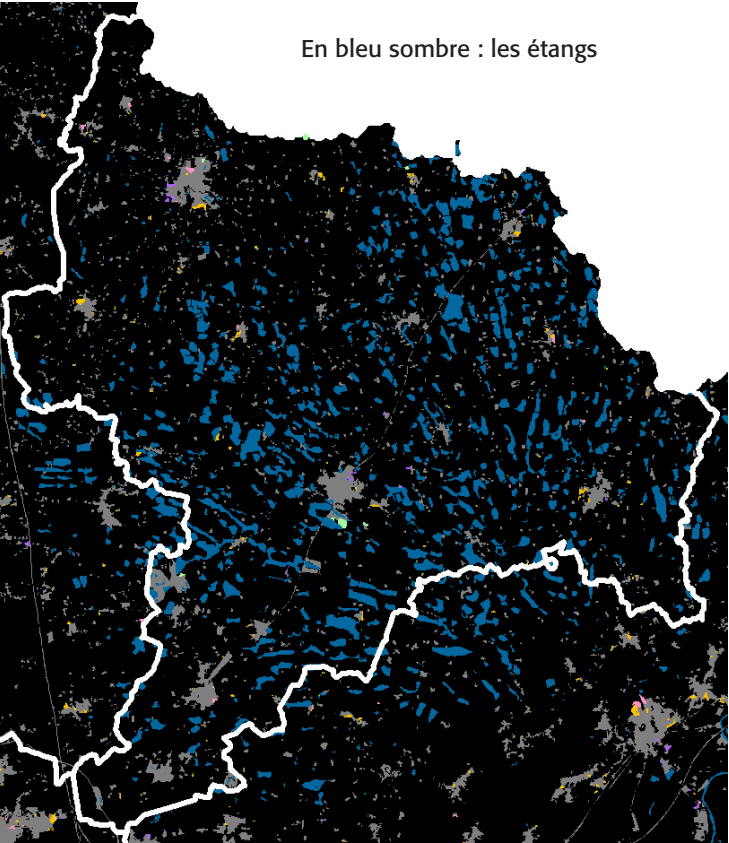
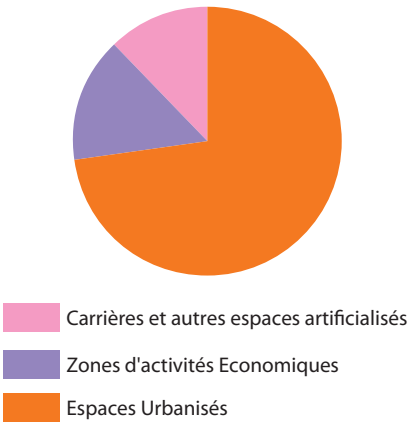
Seulement 13 % (soit 6500 ha) des surfaces naturelles inventoriées font aujourd'hui l'objet d'un mode de gestion global. Cette valeur est nettement inférieure à celles des autres Scot métropolitains. Le cas de la Dombes est cependant très particulier. L'avenir du paysage dombiste repose sur la pérennité de la pisciculture et sur la nature des activités agricoles

Ramené au nombre d'habitants, le Scot de la Dombes obtient l'indice d'artificialisation le plus fort de l'inter-Scot

Le territoire de la Dombes est le plus naturel de l'inter-scot (6% des sols artificilisés soit plus de 2 fois moins que la moyenne de l'inter-Scot), mais c'est aussi le moins peuplé. Ramené au nombre d'habitants, le Scot de la Dombes obtient l'indice d'artificialisation le plus fort, avec 1065 m² artificialisés par habitant.

L'artificialisation pour chaque nouvel habitant s'établit, sur la période 2000-2005, à 613 m². Ce ratio est nettement supérieur à la moyenne de l'inter-Scot, soulignant la très forte pression urbaine sur ce Scot.

Nature des consommations d'espace entre 2000 et 2005

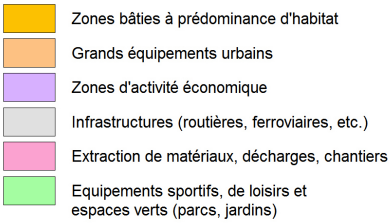


La forme urbaine traditionnelle de la Dombes est dispersée (sa densité de population n'excède pas 50 ha./km²). Les « bourgeonnements » de bâti résidentiel et économique autour noyaux urbains posent des questions de traitement paysager et de capacité de maintien de la biodiversité.

Nature des espaces consommés entre 2000 et 2005

Le « mitage » est peu perceptible sur 5 ans, il est mesurable surtout autour des bourgs (Chatillon, Villars) et de façon axiale le long de la RN83, sous forme principalement d'habitat (+ 100 ha, de résidentiel en lotissements selon Sitadel), mais aussi de quelques petites emprises économiques (+ 26 ha /+10 % entre 2000 et 2005).

Nature des changements d'occupation du sol des espaces gagnés par l'artificialisation entre 2000 et 2005



Sources : SPOT THEMA - SPOT IMAGE - 2000 et 2005 (niveau 2) BD CARTO - IGN - 2003 Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

INDICATEURS ETAT 0 RÉALISÉ POUR 2005/ ECARTS CALCULÉS ENTRE 2000 ET 2005	PÉRIMÈTRE INTER-SCOT	Scot LA DOMBES
PART DES ESPACES « ARTIFICIALISÉS » ET VOLUTION 2000-2005 11 habitat, 12 grands équipements urbains, 21 zones industrielles ou commerciales, 23 /24 infrastructures routières et ferroviaires (portuaires et aéroportuaires), 31 zones d'extraction de matériaux, décharges, chantiers, 4 les espaces récréatifs (parcs urbains) et les espaces « libres » urbains (90 dents creuses).	14,59 % + 5965 ha entre 2000 et 2005	6 % + 162 ha entre 2000 et 2005
ESPACES ARTIFICIALISÉS PONDERES PAR LE NOMBRE D'HABITANT 2000-2005+ RGP 1999-estimation de pop. 2005	en 2005 = 487 m²/hab Accélération entre 2000 et 2005 : 550 m² artificialisé pour 1 habitant supplémentaire	en 2005 = 1065 m² /hab Ralentissement entre 2000 et 2005 : 613 m² artificialisés pour chaque habitant supplémentaire
NOMBRE DE M² ARTIFICIALISES POUR L'HABITAT POUR UN HABITANT SUPPLEMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE (RGP 1999 ET ESTIMATION 2005)	dont 290 m² pour l'habitat	dont 446 m² pour l'habitat
PART DE L'HABITAT DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	70 % Soit 94020 ha	75 % Soit 2 301 ha
PART DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	12,24 %	9 %
PART DE CHAQUE SCOT DANS LE TOTAL DES SURFACES DÉDIÉES AUX ACTIVITÉS ET AU COMMERCE SUR LE TERRITOIRE DE L'INTER-SCOT	16466 ha de Z.A Z.I	283 ha soit 1,7 % des surfaces totales de ZAZI de l'inter-Scot
PART DES INFRASTRUCTURES DANS L'ARTIFICIALISATION DU TERRITOIRE	6,95 %	3 %
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES BÂTIES À PRÉDOMINANCE D'HABITAT (CLASSE 11)	+3,47 % + 3151 ha de zones à prédominance d'habitat	+ 4 % + 130 ha de zones à prédominance d'habitat entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES ZONES INDUSTRIELLES OU COMMERCIALES (CLASSE 21)	+ 8,41 % +1278 ha	+ 10 % + 26 ha de ZA-ZI entre 2000-2005
VARIATION SUR 5 ANS DES INFRASTRUCTURES (CLASSE 22, 23, 24)	+ 1% + 142 ha	0
PART DES SURFACES OCCUPÉES/GEREES PAR L'AGRICULTURE En 2005, 52,9 % du territoire de l'inter-Scot étaient occupé, donc géré par l'agriculture.	52,9 %	69 %
VARIATION SUR 5 ANS DES ESPACES AGRICOLES L'agriculture est ici définie comme le cumul des surfaces des postes 5.1 « terres arables non inondées », « espaces prairiaux agricoles » / 5.2 « cultures permanentes » vignes et vergers.	= -1,34 % (6052 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000 et 2005 soit un recul de 1008 ha par an)	= - 1 % (339 ha de zones agricoles ont changé de statut entre 2000-2005)
PART DES SURFACES D'ESPACES NATURELS INVENTORIES POUR LEUR VALEUR ECOLOGIQUE ET REELLEMENT GERES Richesse écologique reconnue au titre des inventaires locaux, nationaux et internationaux. Agrégation ZNIEFF type 1 et 2, ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux), arrêté de protection biotopes, NATURA 2000, tourbières, Espaces Naturels Sensibles 69 et 42 / Inventaire des sites de protections de l'environnement et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion locale, nationale ou internationale. Agrégation sites inscrits, sites classés, arrêté de protection biotopes NATURA 2000, Parc Naturel Régional, ENS 69 et Projet Nature du Grand Lyon	27 % Des richesses écologiques du territoire sont protégées/ gérées par des dispositifs spécifiques.	13 %
PART DES SURFACES DE ZONES D'HABITAT (CLASSE 11) DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS 19 % des SURFACES DE ZONES D'HABITAT du territoire de l'inter-Scot étaient situées (en 2005) à moins d'1 km d'un point d'accès au réseau de transport en commun lourd (train, métro, tramway).	19 %	19 % dans les 1 km
PART DES SURFACES DE ZONES D'ACTIVITES ET COMMERCIALES (CLASSE 21) DESSERVIES PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS	30 %	17 % dans les 1 km

Scot La Dombes			2000 ha	2000 en % du SCOT	2005 ha	2005 en % du SCOT	2000- 2005 ha	2000- 2005 %
Artificialisés	11	zones bâties à prédominance d'habitat	2194	4%	2301	4%	107	5%
	12	grands équipements urbains	26	0%	27	0%	1	4%
	21	zones industrielles ou commerciales	257	0%	283	1%	26	10%
	22	infrastructures routières et ferroviaires	84	0%	84	0%	0	0%
	23	infrastructures des zones portuaires	0	0%	0	0%	0	0%
	24	infrastructures des zones aéroportuaires et aérodrômes	0	0%	0	0%	0	0%
	31	extraction de matériaux, décharges, chantiers	43	0%	49	0%	6	14%
	41	espaces récréatifs	45	0%	54	0%	9	20%
	42	Equipements sportifs	269	1%	282	1%	13	5%
	90	Dents creuses	4	0%	4	0%	0	0%
	Total		2922	6%	3084	6%	162	6%
Naturels	51	Terres arables non inondées, espaces prairiaux agricoles	32415	62%	32076	61%	-339	-1%
	52	Cultures permanentes (vignes et vergers)	232	0%	245	0%	13	6%
	61	Feuillus dominants	7916	15%	7905	15%	-11	0%
	62	Conifères dominants	90	0%	90	0%	0	0%
	63	Boisements mixtes	59	0%	59	0%	0	0%
	64	Coupes forestières et jeunes plantations	137	0%	145	0%	8	6%
	65	Haies et alignements	1749	3%	1749	3%	0	0%
	71	Landes et fourrés	194	0%	201	0%	7	4%
	78	Marais et tourbières	1432	3%	1825	3%	393	27%
	82	Etangs et plans d'eau	5380	10%	5147	10%	-233	-4%
Total			49604	94%	49442	94%	-162	0%
Total			52526	100%	52526	100%	0	0%

Un potentiel réel de développement des modes de transport autres que la voiture particulière, notamment grâce aux infrastructures ferroviaires existantes

La ligne SNCF Bourg-en-Bresse / Lyon constitue l'unique axe ferroviaire traversant le territoire. Toutefois, elle dessert l'essentiel des communes les plus urbanisées du territoire : Saint-André-

de-Corcy, Saint-Marcel-en-Dombes Vil-lards-les-Dombes, Saint-Paul-de-Varax, Marlieux.... Ainsi près de 20 % des es-paces occupés par l'habitat se trouvent à moins d'un kilomètre d'une gare, ce qui place ce territoire rural dans la moyenne de l'inter-Scot, bien au dessus de la va-leur observée dans la plupart des Scot de la région.

Le Scot doit aujourd'hui mieux articuler l'organisation spatiale de la Dombes et le système de déplacement.

inter-Scot



Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

Sud Loire
Beaujolais
Nord-Isère
La Dombes

Ouest Lyonnais

Rives du Rhône

Val de Saône-Dombes

Boucle du Rhône en Dauphiné

Agglomération Lyonnaise

Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

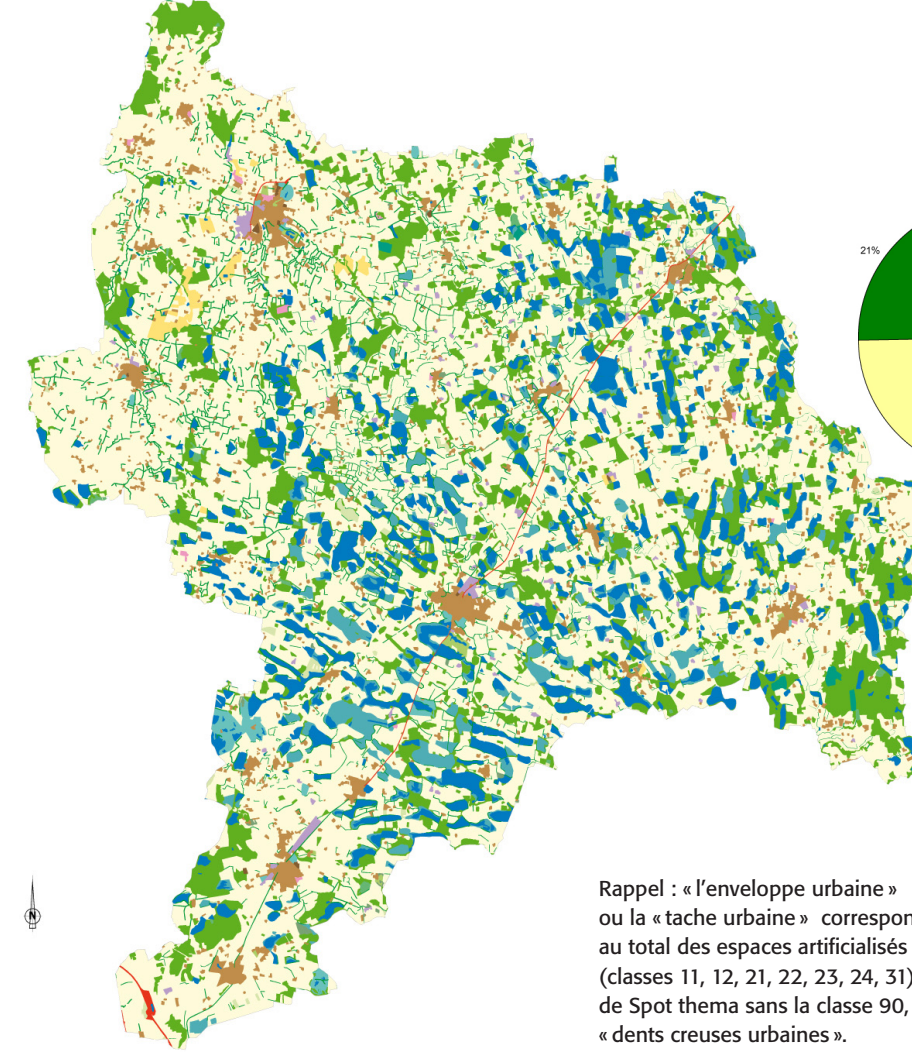
Roannais

La Dombes est l'une des zones humides intérieures les plus importantes d'Europe. Cette richesse a pour corollaire une très grande sensibilité aux changements d'occupation du sol.

La répartition du sol mesurée par Spot thema 2005 témoigne du caractère rural de la Dombes. Le Scot est, en effet, cou-

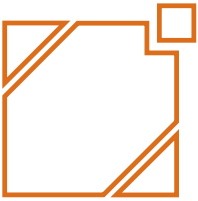
vert à 94 % d'espaces naturels (4 % d'es-paces en eau), à 21 % de forêts et 69 % d'espaces agricoles.

L'exploitation des images satellitaires entre 2000 et 2005, révèle une grande stabilité des espaces naturels. Le rôle de l'agriculture dans l'avenir de ce territoire d'exception est, plus qu'ailleurs, primor-diale. Globalement, l'agriculture perd 1 % de ses surfaces en 5 ans (300 ha).



Sources :
SPOT THEMA - SPOT IMAGE - 2000 et 2005 (niveau 1)
BD CARTO - IGN - 2003
Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Agence
d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise



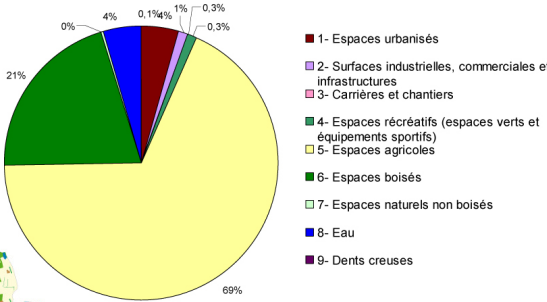
Indicateurs de suivi des Scot - 2007
Occupation des sols - Environnement

Scot La Dombes

Les espaces forestiers sont très stables quantitativement et dans leur réparti-tion spatiale. Cette stabilité relative peut donner une image assez figée d'une réalité de territoire, plus dynamique. Spot confirmerait un recul des surfaces d'étangs de 200 ha entre les 2 clichés satellitaires soit 4 % des surfaces des 870 étangs recensés. Sur les trente der-nières années, l'agrosystème dombiste aurait perdu plus de la moitié de ses prairies, au profit du maïs.

Etat 0

Répartition de l'occupation des sols 2005
La Dombes



- Pelouses et steppes (73)
- Peuplements indéterminés (63)
- Landes et fourrés (71)
- Feuillus dominants (61)
- Espaces boisés en mutation (64)
- Terres arables (51)
- Conifères dominants (62)
- Eaux continentales ou littorales (82)
- Zones bâties à prédominance d'habitat (11)
- Boisement linéaires (65)
- Equipements sportifs et de loisirs (42)
- Infrastructures routières et ferroviaires (22)
- Zones d'activités économique (21)
- Cultures permanentes (52)
- Extraction de matériaux, décharges, chantiers (31)
- Espaces verts (41)
- Cours et voie d'eau (81)
- "Dents creuses" urbaines (90)
- Grands équipements urbains (12)
- Marais et tourbières (78)
- Infrastructures des zones aéroportuaires et aérodrômes (24)
- Infrastructures de zones portuaires (23)

Rappel : « l'enveloppe urbaine » ou la « tache urbaine » correspond au total des espaces artificialisés (classes 11, 12, 21, 22, 23, 24, 31) de Spot thema sans la classe 90, « dents creuses urbaines ».